



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre.**

L'an deux mil vingt le mardi 1<sup>er</sup> septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/08/2020

Date d'affichage 25/08/2020

---

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Procurations :

**Etaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystelle VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

**Était absents excusés :**

**Était absent non excusé :**

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Marion VEISTROFFER a été élue secrétaire de séance.

**Approbation du Compte Administratif 2019, budget commune, annule et remplace**

Le conseil municipal a élu comme président de séance Madame Danielle GUILLERME-CAOUS pour cette délibération, et Monsieur Anthony ROULLIER, Maire s'est retiré et a quitté la salle pour le vote de cette délibération.

Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif du budget commune de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Anthony ROULLIER, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Investissement :**

Dépenses de l'exercice :	1 446 762,71 €
Recettes de l'exercice :	1 117 415,51 €
Résultat de l'exercice :	- 329 347,20 €
Déficit antérieur reporté :	-175 595,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 hors restes à réaliser :	-504 942,49 €
Restes à réaliser dépenses :	926 359,13 €
Restes à réaliser recettes :	896 911,46 €
Solde des restes à réaliser :	- 6 488,67 €

**Fonctionnement :**

Dépenses de l'exercice :	660 354,56 €
Recettes de l'exercice :	908 851,46 €
Résultat de l'exercice :	346 151,69 €
Résultat antérieur reporté :	248 496,90 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	594 648,59 €

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 12 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 2 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 04 septembre 2020.

Le Maire,  
Anthony ROULLIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20200901-2020-043-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

